Nations Unies S/RES/1317 (2000)



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 septembre 2000

Résolution 1317 (2000) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4193e séance, le 5 septembre 2000

Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions 1270 (1999) du 22 octobre 1999, 1289 (2000) du 7 février 2000 et 1313 (2000) du 4 août 2000, ainsi que toutes ses autres résolutions pertinentes et les déclarations de son Président sur la situation en Sierra Leone,

1. *Décide* de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone jusqu'au 20 septembre 2000;

2. *Décide* de demeurer activement saisi de la question.

00-63094 (F) 050900 050900